

Agenda du Dialogue national en Éthiopie

Les huit axes thématiques officiels annoncés par l'ENDC le 24 juin 2026

La Commission éthiopienne pour le dialogue national (ENDC — Ethiopian National Dialogue Commission) a dévoilé le 24 juin 2026 les huit grands axes thématiques qui structureront la conférence nationale prévue le 15 juillet 2026. Ces axes sont le résultat de plusieurs années de consultations menées dans plus de 1 200 woredas (≈ 93 % des districts administratifs du pays) ainsi qu'auprès de la diaspora éthiopienne.

Les 8 axes thématiques

Axe 1 — Construction de l'État (« State Building »)

Champ couvert : Identité nationale, récits historiques, cohésion sociale et orientation future de l'État éthiopien.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 2 — Structure et forme de gouvernement

Champ couvert : Système fédéral, mécanismes de partage des pouvoirs, gouvernance constitutionnelle et cadres institutionnels.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 3 — Statut des villes fédérales

Champ couvert : Gouvernance, administration et rôle national d'Addis-Abeba et de Dire Dawa.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 4 — Affaires religieuses

Champ couvert : Harmonie interconfessionnelle, relations entre l'État et les religions, égalité et respect mutuel entre communautés religieuses.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 5 — Renforcement des institutions, État de droit et droits de l'homme

Champ couvert : Efficacité des institutions, indépendance judiciaire, constitutionnalisme et protection des droits fondamentaux.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 6 — Affaires socio-économiques, agriculteurs et éleveurs

Champ couvert : Développement économique, croissance équitable, bien-être social et préoccupations des communautés agricoles et pastorales.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 7 — Lutte contre la corruption et bonne gouvernance

Champ couvert : Transparence, responsabilité (redevabilité) et confiance du public dans les institutions de gouvernance.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Axe 8 — Consolidation de la paix

Champ couvert : Réconciliation, résolution des conflits et mécanismes de paix durable pour assurer la stabilité nationale à long terme.

Sous-thèmes détaillés : non publiés à ce jour par la Commission (voir note méthodologique).

Note méthodologique — Au moment de la rédaction de ce document (25 juin 2026), la Commission éthiopienne pour le dialogue national (ENDC) a annoncé publiquement les 8 axes thématiques eux-mêmes, accompagnés d'une description générale pour chacun. Le président de la Commission, le professeur Mesfin Araya, a précisé que ces huit piliers serviront de thèmes directeurs sous lesquels plusieurs sous-thèmes spécifiques et questions directrices seront « systématiquement organisés ». Ce niveau de détail plus fin (sous-thèmes, questions précises soumises à la conférence du 15 juillet) n'a pas encore été rendu public dans les sources consultées. Ce document sera à mettre à jour si l'ENDC publie un document d'agenda plus détaillé avant ou pendant la conférence nationale.

Repères chronologiques du processus

Date	Étape
2021	Création de l'ENDC par la Proclamation n° 1265/2021 du Parlement, en tant qu'institution indépendante.
Février 2022	Début des activités opérationnelles de la Commission.
2023 – début 2024	Phase d'identification des participants et de collecte des agendas dans les régions et administrations municipales.
Mai 2024	Fin du chapitre consultatif de fixation de l'agenda à Addis-Abeba.

Date	Étape
Févr. 2025	Le Parlement prolonge une première fois le mandat de la Commission, jusqu'à janvier 2026.
Août 2025	Réunions de collecte des agendas avec les parties prenantes du Tigré (Mekele) ; consultations diaspora (Pretoria, Washington, Toronto, Londres, Stockholm).
18 févr. 2026	Le Parlement approuve une seconde prolongation du mandat de l'ENDC, de huit mois supplémentaires.
1er avril 2026	Premier round de collecte de l'agenda pour le Tigré (tenu à Addis-Abeba, faute de conditions réunies dans la région).
24 juin 2026	L'ENDC dévoile officiellement les 8 axes thématiques structurant le dialogue, à l'issue de consultations dans plus de 1 200 woredas (≈ 93 % des districts du pays).
15 juillet 2026	Ouverture prévue de la conférence nationale principale (« grand dialogue »).

Points de vigilance

- **Plus de 50 partis politiques ont été invités à présenter leurs agendas à la Commission, mais plusieurs acteurs majeurs — dont le TPLF, dont le statut légal a été révoqué en mai 2025 — restent en dehors du processus ou l'ont boycotté.**
- **Des analystes (Clingendael Institute, ISS Africa) estiment que la crédibilité du dialogue est fragilisée par l'exclusion de certains groupes d'opposition et groupes armés, ainsi que par la persistance des conflits armés en Oromia, en Amhara et au Tigré.**
- **L'articulation entre le dialogue national et le processus parallèle de justice transitionnelle reste débattue et n'a pas encore été clairement tranchée par les autorités.**
- **Le mandat de l'ENDC a déjà été prolongé deux fois par le Parlement (jusqu'à janvier 2026, puis de 8 mois supplémentaires en février 2026), signe des difficultés rencontrées pour boucler le processus dans les délais initiaux.**

Sources : Ethiopian News Agency (ENA), 24 juin 2026 ; Fana Media Corporation (FMC), 24 juin 2026 ; site officiel de l'ENDC (ethiondc.org.et) ; ISS Africa ; Clingendael Institute. Document compilé le 25 juin 2026.